

PORTER UNE AMBITION NOUVELLE POUR LE TRANSPORT ET LES SERVICES MARITIMES FRANÇAIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
PARIS, LE 3 MARS 2022

Parce qu'une flotte de commerce compétitive est indispensable à l'indépendance stratégique et au rayonnement économique de la France, Armateurs de France propose une ambition nouvelle pour le secteur du transport et des services maritimes.

En vue des élections présidentielles d'avril prochain et convaincue de la nécessité d'une vision stratégique de long terme pour ce secteur représentant de forts enjeux géostratégiques, l'organisation professionnelle présente un nouveau dispositif de mesures.

Cette ambition maritime, soutenue par l'ensemble des armateurs français, s'articule autour de quatre volets d'actions :

1- Promouvoir les emplois du transport et des services maritimes pour doter la filière française d'un pavillon compétitif et adapté

Cette filière repose notamment et avant tout sur des marins reconnus internationalement pour leurs compétences, mais dont les effectifs doivent être revus à la hausse. Cela ne pourra se faire que dans le cadre d'une concurrence équitable entre les pavillons et avec une solidarité affirmée des acteurs économiques, dans le but de favoriser la croissance de la filière maritime française

2- Hisser les ports français à un rang d'excellence internationale

La stratégie nationale portuaire doit avoir pour ambition de donner à la France une place de premier rang dans le commerce international comme point d'entrée ou hub de l'Europe, et de contribuer au développement industriel et économique du pays.

3- Renforcer le potentiel maritime des territoires d'outre-mer

L'espace maritime français, par sa superficie, occupe la deuxième place au niveau mondial et couvre l'ensemble des océans. Le potentiel maritime des outre-mer est donc conséquent mais doit être renforcé pour offrir des perspectives nouvelles de développement économique dans ces territoires.

4- Accompagner la transition écologique du transport et des services maritimes

La marine marchande doit engager des investissements considérables pour être à la hauteur des objectifs fixés par l'Organisation Maritime Internationale (- 40% des émissions de CO₂ émanant des navires d'ici à 2030 par rapport à 2008 à la tonne transportée) et le Pacte Vert de l'Union européenne (- 55% d'ici à 2030 et neutralité carbone à l'horizon 2050). Le secteur présente un fort potentiel d'innovation et d'adaptation, il doit donc bénéficier d'un cadre réglementaire et de financement adaptés à ses spécificités.

« L'État doit s'engager dans la durée, au niveau national, européen et international, pour promouvoir le secteur du transport et des services maritimes, protéger ses compagnies et ses équipages français face aux distorsions de concurrence, et soutenir le verdissement des flottes et des infrastructures. Il en va ainsi de la résilience des approvisionnements français, de la compétitivité, et de la souveraineté économique de la Nation. »

Jean-Emmanuel Sauvée,
Président d'Armateurs de France

L'intégralité du dispositif « Porter une ambition nouvelle pour le transport et les services maritimes français » est disponible sur www.armateursdefrance.org

A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 26 000 emplois direct en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

Contact presse :

Agnès RINCE
a-rince@armateursdefrance.org
06.24.35.45.43